



Chères et chers collègues,

En ce début d'année, nous vous souhaitons une année 2022 en santé, pleine de joies, de réussites dans vos projets professionnels et personnels.

Alors qu'une crise sanitaire et économique sans précédent s'abat sur le pays et le monde, nous aurions pu imaginer que nos dirigeants, dont le Gouvernement de la Banque de France, allaient prendre le temps de faire le bilan des politiques mises en place depuis 30 ans. Comment ne pas voir les effets délétères des suppressions de postes tous azimuts dans la fonction publique - qu'elle soit d'État, hospitalière, territoriale ou au sein de l'éducation? Combien de vies ont été et seront sacrifiées faute de lits et de personnels dans les hôpitaux ? Comment ne pas voir que les inégalités explosent et que l'enrichissement toujours croissant d'une minorité se fait au détriment de la grande majorité ? Même le FMI et la Banque mondiale considèrent que les inégalités sociales sont telles qu'elles participent à l'instabilité dans le monde ! Combien de catastrophes climatiques (incendies, inondations...) faudra-t-il pour lancer un véritable tournant écologique et sociale ?

Nos dirigeants s'obstinent et le Gouvernement de la Banque de France ne fait pas exception. En pleine crise sanitaire, le Gouverneur Villeroy de Galhau a décidé de tailler dans les effectifs de la filière fiduciaire et annoncé la suppression de 600 postes supplémentaires d'ici 2024. L'ancien « cost-killer » issu de BNP Paribas se sera donc donné comme mission principale à la tête de l'Institution, de supprimer plus d'un tiers des effectifs en à peine 2 mandats ! Ces suppressions ont pour effet de dégrader les conditions de travail de tous les agents et la capacité de l'Institution à remplir correctement ses missions de service public.

Afin de lutter contre la dégradation de nos conditions de travail et d'obtenir de nouveaux droits, la CGT et les élu-e-s du personnel CGT sont à vos côtés et se mobilisent. N'hésitez pas à les contacter.

Bonne résolution 2022
S'organiser pour obtenir de nouveaux droits
Adhérer à la CGT

Nous constatons toutes et tous l'affaiblissement de l'Institution au détriment de la population. Elle s'éloigne des publics les plus précaires et des entreprises, elle privatise peu à peu la filière fiduciaire, tarde à réaliser les investissements indispensables à la fabrication des billets, elle ne se donne pas les moyens de contrôler correctement les assujettis (banques et assurances notamment). Les fonctions supports (informatique, RH...) sont débordées... Seuls l'investissement et le professionnalisme des salariés permettent à l'institution de ne pas s'effondrer. L'exemple des conditions difficiles de la fermeture de GESCCO du fait du déficit d'effectif est édifiant.

La dégradation continue de la situation depuis des années a des impacts directs sur les salariés. Les effets délétères de la réforme des carrières et de la suppression des commissions d'avancement se font maintenant pleinement ressentir. **Les résultats de l'enquête RPS menée en octobre 2021 sont accablants pour la Direction. Tous les indicateurs se dégradent (cf. tableau ci-dessous).** Concernant l'égalité professionnelle, l'écart salarial entre les hommes et les femmes reste de 10% pour les titulaires et 14% pour les contractuels. De plus, dans une autre enquête de 2021, 57% des femmes ayant pris un congé maternité long considèrent qu'il a eu un impact négatif sur leur carrière. D'une manière générale, de trop nombreux agents sont sous-payés par rapport au poste qu'ils occupent et ne disposent pas de véritables perspectives de carrières. Cela est d'autant plus grave que l'indice est gelé depuis des années.

Résultats de l'enquête RPS-2013-2021		2013	2021
	Base brute	6644	3873
CONTRAINTES AU TRAVAIL - CHARGE MENTALE			
CONTRAINTES AU TRAVAIL - CHARGE DE TRAVAIL			
CHANGEMENTS - CONTEXTE D'EMPLOI, INCERTITUDE VIS-A-VIS DE L'AVENIR			
RELATIONS AU TRAVAIL - PRESSION, INTIMIDATION			
VALEURS ET EXIGENCES DU SALARIÉ - CONFLIT DE VALEURS			
VALEURS ET EXIGENCES DU SALARIÉ - SENS ET INTERET DU TRAVAIL			
CONTRAINTES AU TRAVAIL - CLARTE DES ROLES			
RELATIONS AU TRAVAIL - ÉQUITÉ DE L'ORGANISATION			
CHANGEMENTS - GESTION DU CHANGEMENT			
VALEURS ET EXIGENCES DU SALARIÉ - CONCILIATION VIE PRIVÉE/VIE PRO			
VALEURS ET EXIGENCES DU SALARIÉ – RECONNAISSANCE			
CONTRAINTES AU TRAVAIL - AUTONOMIE DECISIONNELLE			

Dans ce contexte, il est vain d'attendre de nos dirigeants une prise de conscience concernant la dégradation de nos missions et une amélioration de nos conditions de travail. Pour obtenir des avancées, il est indispensable que nous soyons organisés, syndiqués et que nous nous mobilisions. **Ainsi, pour mettre toutes les chances de notre côté, les bonnes résolutions de janvier 2022 : adhérer à la CGT et faire grève le 27 janvier !**

**Pour l'augmentation des salaires, des pensions
et des effectifs, toutes et tous en grève
Grève et manifestation le 27 janvier 2022**